

La Convention des Maires : qu'est-ce ?

C'est à la base une initiative européenne. Elle rassemble des collectivités locales et régionales qui s'engagent de manière volontaire et qui ont pour ambition d' :

- Atteindre et dépasser les objectifs européens de réduction des émissions de CO2 (-20% à l'horizon 2020 et - 40% à l'horizon 2030), grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique ;
- Développer des énergies renouvelables sur leur territoire ;
- Réaliser une évaluation de la vulnérabilité du territoire communal aux changements climatiques et proposer des mesures d'adaptation à ces changements climatiques.

Cette initiative s'est ouverte à l'échelon mondial en 2015. À la fin de l'année 2018, elle comptait 8.800 signataires (villes, communes et collectivités territoriales). Parmi eux, 156 villes et communes wallonnes dont Burdinne.

Burdinne et la Convention des Maires 2020 :

Pour rappel, en 2012, le conseil communal de Burdinne a décidé d'adhérer au projet lancé par la Wallonie concernant la mise en place d'une politique locale énergie climat (POLLEC) dans le cadre de la Convention des Maires : Objectif : réduction des émissions de CO2 de 20 % par habitant en 2020. En mai 2014, le conseil communal a adhéré à la Convention des Maires 2020 et souscrit aux engagements y référant, a approuvé et a soumis son Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable (PAED) (réalisé par le GAL) à la Convention des Maires. Les actions de ce plan étaient réparties sur les différents secteurs suivants pour atteindre l'objectif : Transport, Logement, Tertiaire (hors Administration communale), Communal et Agriculture. Un premier état des lieux a été réalisé fin 2016 avec une modification de certaines actions et soumis en janvier 2017 sur le site de la Convention. Un deuxième état des lieux a été réalisé fin 2019 et soumis en février 2019 sur le site de la Convention ainsi que l'inventaire de référence réalisé par la Région Wallonne pour le territoire de Burdinne pour l'année 2014.

Aujourd'hui l'année 2020 est atteinte et les plans d'action 2020 des communes arrivent à expiration dans l'état où ils se trouvent. Une nouvelle Convention (2030) a été lancée et de nouveaux objectifs sont à atteindre.

En ce qui concerne le plan d'action élaboré pour Burdinne en 2014 et revu en 2016 (actions supprimées remplacées par d'autres actions), voici le statut des actions prévues dans le plan :

Actions	Status de la mise en œuvre
BATIMENTS COMMUNAUX	
Rénovation du bâtiment CPAS - Police	Finalisée
Rénovation du Centre Culturel d'Oteppe	Finalisée
Rénovation de la Recette communale	Finalisée
Travaux identifiés suite au projet 31 Communes au soleil :	
Logement de transit Oteppe : isolation de la toiture	Finalisée
Gare : remplacement chaudière mazout par chaudière gaz à condensation	Finalisée

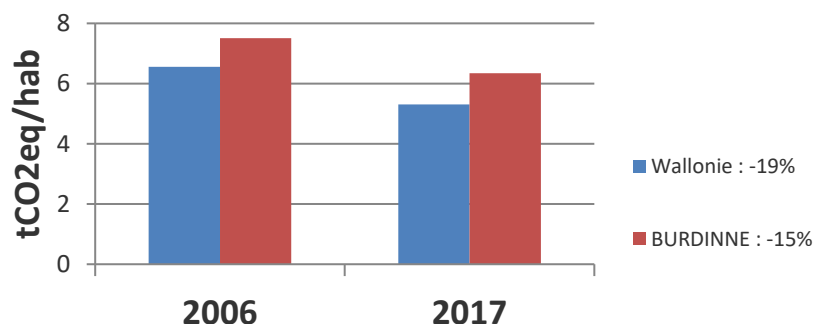
Ecole Marneffe: Remplacement halogène	Finalisée
Bâtiment voirie: remplacement du système de chauffage mazout + elec par PAC	Finalisée
Gare : isolation toiture (+ 3 velux placés) et isolation murs par l'intérieur	Finalisée
Comptabilité énergétique des bâtiments - chauffage	En cours
Gare : remplacement des châssis	Finalisée
Campagne de sensibilisation du personnel communal	En cours
Optimisation régulation de chauffage	En cours
CPAS/Police : calorifugeage des tuyaux	Finalisée
AC: Isolation de la toiture	A faire
CPAS/Police : remplacement vannes thermostatiques par vannes programmables	Non réalisable
Logement de transit Oteppe: relighting	A faire
TERTIAIRE (NON COMMUNAL)	
Amélioration de la compétitivité des entreprises - Efficience énergétique - Energies renouvelables	En cours
Centrale d'achat tertiaire	Ne pas réaliser
LOGEMENT	
Centrale d'achat citoyenne	Ne pas réaliser
Prise en compte de l'estimation d'augmentation des émissions due aux nouveaux logements	A faire
Programme de primes communales 2014-08/2016 (76 poêles et 3 PAC)	Finalisée
Programme de primes communales 08/2016 - 2020	En cours
Promotion à l'achat d'électroménagers plus performants (classe A++)	En cours
Sensibilisation des écoliers	En cours
Distribution 1x/an d'objets menant à des réductions d'énergie	En cours
Journée Energie - Formation - Conférence - Articles - Micro-trottoir	En cours
Focus sur le Penitencier de Marneffe	A faire
Quick-scan à domicile	En cours
Thermographie aérienne	A faire
Sensibilisation à l'URE: focus sur l'Hirondelle	A faire
Distribution en toute-boîte d'une brochure relative aux économies d'énergie	A faire
ECLAIRAGE PUBLIC	
Remplacement des lampes 55W par des lampes 36W	Ne pas réaliser
Modification de l'horaire d'éclairage des monuments (monuments aux morts Oteppe et Lamontzée)	Finalisée
Souscription à un contrat 100% energie verte	Finalisée
Remplacement des lampes de haute de puissance	en cours
Modification de l'horaire d'éclairage de la gare	Finalisée
TRANSPORT	

Réorganisation du travail en vue d'optimiser les déplacements	Ne pas réaliser
projet LEADER Mise en selle	Finalisée
Parking d'Eco-voiturage à Oteppe	Finalisée
Prime à l'achat de vélos électriques 2014 - 08/2016	Finalisée
Développement d'une mobilité vélo par le GAL	En cours
Sensibilisation à l'éco-conduite	En cours
Prime à l'achat de vélos électriques 08/2016- 2020	En cours
Projet Covoit'Stop	En cours
PRODUCTION D'ELECTRICITE LOCALE	
Primes communales 2014-2015-08/2016 : Panneaux solaires photovoltaïques (67) et thermiques (3) chez les particuliers	Finalisée
Panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments communaux (voiries et recette)	Finalisée
Promotion du solaire photovoltaïque et thermique 08/2016-2020	En cours
PRODUCTION DE CHALEUR/FROID LOCAL	
Soutien au développement de la filière biométhanisation	Ne pas réaliser
AUTRES	
Création d'une cellule d'experts sur l'arrondissement Huy-Waremme	Ne pas réaliser
Engagement d'un Eco-passeur	Finalisée
Cycle de conférences et diagnostics énergétiques d'exploitations agricoles	A faire
Réalisation d'une brochure de présentation du PAED	A faire
Organisation d'une réunion annuelle d'information sur les thématiques climat-énergie, l'avancement des actions et les perspectives de la politique Energie Climat	En cours

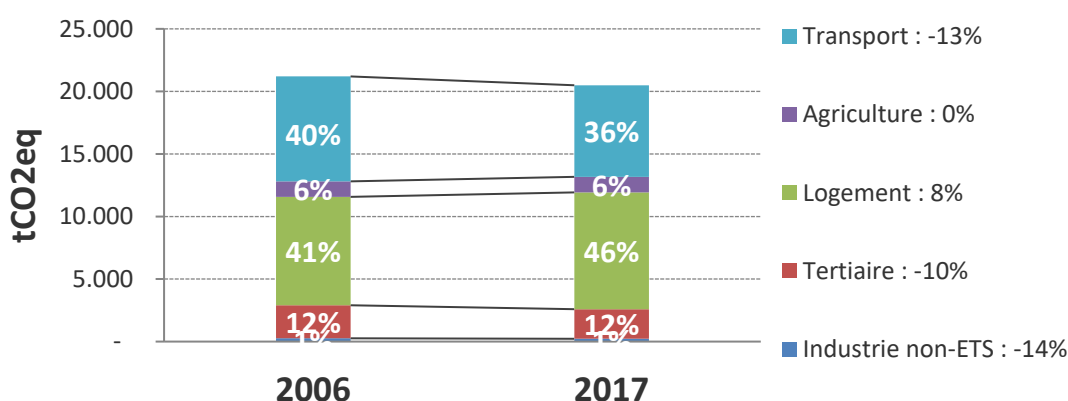
Suite à la mise à jour de mars 2020 des Inventaires de Référence réalisés par la Région Wallonne, on peut observer au niveau du territoire de Burdinne une réduction de -15% des tonnes de CO₂/habitant entre 2006 et 2017 ce qui correspond à une réduction de -3% des tonnes de CO₂ pour l'ensemble des secteurs du territoire burdinnois.

Emissions par habitant

(secteurs énergétiques uniquement)



Evolution des émissions de 2006 à 2017 par secteur : -3%



II

n'est pas évident de savoir si les tonnes de CO₂ économisées grâce au PAED de la commune de Burdinne font déjà partie des réductions observées grâce aux Inventaires de Référence de la Région Wallonne ou si elles doivent être rajoutées à celle-ci.

Burdinne et la Convention des Maires 2030 :

Le 30/06/2020, le conseil communal de Burdinne a décidé d'adhérer à la nouvelle Convention des Maires (objectifs 2030). Les signataires souscrivent à une vision commune pour 2050 et des engagements pour 2030 :

-réduire les émissions de CO₂ (et éventuellement d'autres gaz à effet de serre) sur notre territoire d'au moins 40 % d'ici à 2030 (par rapport à l'année de référence 2006 pour la Wallonie), grâce notamment à une meilleure efficacité énergétique et à un recours accru à des sources d'énergie renouvelable ;

-renforcer notre résilience en nous adaptant aux incidences du changement climatique (résilience : capacité d'un système social ou écologique à absorber les perturbations tout en gardant les mêmes modes de fonctionnement de base, et capacité à s'adapter aux contraintes et au changement (climatique));

Ces nouveaux engagements et objectifs nécessiteront en autres : un dialogue avec tous les acteurs concernés du territoire, l'implication des citoyens, une volonté politique forte, l'établissement d'objectifs à long terme ambitieux indépendants de la durée des mandats politiques, l'allocation de ressources adéquates et une approche territoriale transversale et globale.

Dans un délai de deux ans à dater de l'adhésion, un nouveau Plan d'Action pour l'Energie Durable et le Climat devra être remis à la Convention des Maires.

Ces objectifs ambitieux ne pourront être atteints que par l'implication du plus grand nombre possible d'acteurs du territoire.